



Femmes et crédit – Journée des droits de la femme

Crédit immobilier : les écarts avec les hommes subsistent mais se réduisent

Saint-Denis, le 6 mars 2017 – En 2016, tous les profils ont pu profiter de conditions idéales de financement pour se lancer dans leur projet immobilier, notamment les emprunteurs solo. A l'occasion de la Journée des droits de la femme, le spécialiste du crédit Empruntis [fait le point sur l'évolution de l'accès au crédit immobilier pour les femmes seules pour un premier achat par rapport à 2015](#). Si les différences avec les hommes se sont lissées et que plus de femmes seules ont réussi à emprunter à de meilleures conditions, les femmes achètent moins que les hommes et des inégalités persistent.

« En 2016, nous avons vu une plus grande proportion de célibataires et surtout des femmes plus jeunes accéder au crédit. Les conditions de financement idéales leur ont permis d'emprunter plus avec des revenus et un apport moindre par rapport à 2015 et en ne rallongeant la durée du crédit que de deux mois ! Les différences avec les hommes se sont réduites : avec des revenus inférieurs de 9% à ceux des hommes et un apport inférieur de 7%, elles empruntent seulement 5% de moins qu'eux sur la même durée. Nous constatons néanmoins qu'elles n'ont pas profité autant que les hommes des conditions de financement : proportionnellement, elles sont moins nombreuses qu'en 2015 et progressent moins vite qu'eux.

Une évolution qui peut s'expliquer par les inégalités de salaire mais également par une tendance « culturelle » qui fait que les femmes semblent moins envisager l'achat immobilier seules. En interrogeant les Français sur leurs projets en 2017, nous constatons en effet que 8% des femmes ont un projet d'achat d'une résidence principale contre 13% des hommes* », explique Cécile Roquelaure, Directrice Communication et Etudes d'Empruntis.

Des conditions de financement historiques qui ont profité aux femmes solo...

Grâce à la baisse des taux, au PTZ et aux conditions de financement, le nombre de femmes empruntant seules a augmenté et leur profil a évolué :

- Elles sont **46% de plus à avoir emprunté seules pour un premier achat immobilier** en 2016 qu'en 2015
- Avec des **revenus en baisse de 12%**, elles **empruntent pourtant 12% de plus**, et augmentent le **montant de leur acquisition de 9%** par rapport à 2015
- **+ 2,6 points de célibataires** en 2016, qui représentent 84% des femmes solo
- Elles sont **plus jeunes qu'en 2015** (36 ans et 10 mois) : comblant leur retard par rapport aux hommes (36 ans et 2 mois en 2016), qui achetaient deux ans avant elles en 2015 (à 36 ans, contre 38 ans pour les femmes).
- **10,27% d'entre elles ont pu emprunter sans apport (+ 71 vs 2016), le montant de l'apport est en baisse de 14%**. La part des femmes sans apport est supérieure de 7% à celle des hommes.
- **+ 55% de femmes solo bénéficiant d'un PTZ (24,77%)** en 2016, elles sont 7% de plus à en bénéficier que les hommes

...Mais encore beaucoup moins qu'aux hommes

Si l'accès au crédit des femmes s'est amélioré cette année, femmes et hommes ne sont encore pas logés à la même enseigne et des inégalités persistent.

- **La proportion des femmes** se lançant dans un crédit immobilier est **en baisse** par rapport à 2015 : 30% des emprunteurs solo sont des femmes, alors qu'elles étaient 31,5% en 2015
- **Le nombre de femmes empruntant seules** en 2016 progresse moins vite que celui des hommes (+ 46% pour les femmes contre +58% pour les hommes)
- **Concernant l'acquisition d'une résidence principale, le taux d'effort est plus important pour les femmes que pour les hommes** : avec des revenus inférieurs de 9% à ceux des hommes, elles empruntent seulement 5% de moins sur une durée identique.

« Si les écarts entre hommes et femmes se sont réduits en 2016, cette situation sera-t-elle durable en 2017 ? La remontée des taux, même légère, peut avoir un impact sur les femmes souhaitant acheter seules. Une remontée des taux de 20 centimes supplémentaires pourrait ainsi faire baisser la capacité d'emprunt de 3%, soit 7 000 euros. Acheter seul peut être plus difficile, notamment pour les femmes, qui ont des revenus inférieurs et se lancent deux fois plus souvent que les hommes après un divorce. Pour répondre à ces deux entraves, nous avons imaginé des solutions pratiques pour les candidats à la présidentielle et recommandons la reconstitution des droits au PTZ en cas de divorce ainsi que la création d'une avance de trésorerie, sort de PTZ sans condition pour les emprunteurs sans apport », conclut Cécile Roquelaure.

Bon conseil pour les femmes avec enfant(s) : faire le tour des banques pour contourner la difficulté du reste à vivre

Au-delà du taux d'endettement, le reste à vivre est un critère déterminant pour les banques et pour pouvoir emprunter. La banque s'attache à regarder ce qu'il reste à l'emprunteur pour régler ses dépenses mensuelles, et s'assure par ce biais que ses marges de manœuvre budgétaires sont suffisantes. Ce reste à vivre varie en fonction du nombre de personnes occupant le foyer et représente une difficulté supplémentaire pour les femmes avec enfant(s), pour qui l'exigence de la banque et les revenus inférieurs aux hommes peuvent représenter une double peine. Il est important de savoir que l'exigence de reste à vivre et la méthode de calcul diffèrent selon les banques, il est donc nécessaire de comparer.

Méthodologie :

Données « : Etude réalisée sur la base d'une extraction des demandes de financement déposées sur le site empruntis.com entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2016 (pour 2016) et le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2015 (pour 2015, dossiers ayant reçu au moins une réponse de banque (finançables) et avec promesse de vente signée.

Volumétrie 2016 : 31 388 dossiers

Volumétrie 2015 : 20 350 dossiers

* Sondage réalisé en ligne pour Empruntis par l'Institut CSA, du 12 au 16 janvier 2017, sur un échantillon national représentatif de 1000 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, statut professionnel et profession), après stratification par région et taille d'agglomération

A propos d'Empruntis

Empruntis accompagne et conseille particuliers et professionnels dans la recherche de financements de leurs projets. Il propose à ses clients un réseau de 100 agences spécialisées dans le courtage en crédit, un site internet, Empruntis.com, comparateur en crédit immobilier, crédit à la consommation, regroupement de crédits et assurances, et une plateforme de conseillers spécialisés. Leader en crédit à la consommation et 3e acteur du courtage en crédit, Empruntis a permis en 2016 de concrétiser plus de 26 000 projets. Empruntis est une marque de Compagnie Européenne de Crédit.

Pour plus d'informations : www.empruntis.com et www.empruntis-agence.com

Contacts presse :

Justine BROSSARD

Agence Hopscotch Capital

Tél. 01 58 65 20 18

jbrossard@hopscotchcapital.fr